



Procès verbal

Assemblée générale extraordinaire

26 janvier 2005

0.0	PROCÉDURES;
0.1	PRAESIDIUM
0.2	ORDRE DU JOUR
1.0	INFOS;
2.0	REVEDICATIONS;
3.0	PLAN D'ACTION;
4.0	ASSÉ;
5.0	LEVÉE

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

0.0 PROCÉDURES

0.1 PRAESIDIUM

PROPOSITION : QUE BLANDINE JUCHS SOIT ANIMATRICE ET KARINE FAUCHER-LAJOIE SOIT SECRÉTAIRE DE CETTE ASSEMBLÉE; QUE SIMON VAN VLIET ET LISANNE BOUCHARD SOIENT ADJOINT-E-S AU PRAESIDIUM; ET, FIANLEMENT, QUE ANNICK LALANCETTE SOIT CONSEILLÈRE D'ASSEMBLÉE.

PROPOSÉ PAR : MARIE-ÈVE ALLARD

APPUYÉ PAR : AMÉLIE LONGPRÉS

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

PROPOSITION : QUE JEAN-PHILIPPE THUOT SOIT DÉLÉGUÉ AFIN D'INFORMER CLAUDETTE LEBLANC QU'UN MANDAT DE GRÈVE A ÉTÉ VOTÉ LORS DE L'A.G. (ASSEMBLÉE GÉNÉRALE) DU 24 NOVEMBRE DERNIER ET QU'IL EST EFFECTIF À COPMTER D'UNE HEURE CET APRÈS-MIDI.

PROPOSÉ PAR : MARIE-ÈVE ALLARD

APPUYÉ PAR : MAIRE-ÈVE LEMAY

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

0.2 ORDRE DU JOUR

PROPOSITION : QUE L'ORDRE DU JOUR SUIVANT SOIT ADOPTÉ :

0.0 PROCÉDURES

1.0 INFORMATIONS

2.0 REVENDICATIONS

3.0 PLAN D'ACTION

4.0 ASSÉ

5.0 LEVÉE

PROPOSÉ PAR : LE CONSEIL EXÉCUTIF

APPUYÉ PAR : JULIEN LAVOIE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

1.0 INFORMATIONS

- LYNE SAVARD : ELLE ORGANISE UNE COLLECTE DE FONDS SUITE DÉSASTRE DU TSUNAMI EN ASIE. ELLE DEMANDE À CHAQUE ÉTUDIANTS, PROFESSEURS ET AUX MEMBRES DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE FAIRE UNE CONTRIBUTION DE 1\$. ELLE AJOUTE QUE GASTON MIRON (POÈTE QUÉBÉCOIS) SERAIT FIER DE VOIR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DE CONSTATER QUE LE MOUVEMENT ÉTUDIANT EST TOUJOURS VIVANT.
- JÉRÔME CHARAOUI : L E SITE WEB DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE EST FONCTIONNEL. IL Y A BEAUCOUP D'INFORMATIONS QUI S'Y TROUVE : PROCÈS VERBAUX, COMMUNIQUÉS, ETC. WWW.AECSL.ORG AU CONGRÈS DE L'ASSÉ QUI AURA LIEU LES 29 ET 30 JANVIER 2005 AU CÉGEP DE SAINT-LAURENT IL ANNONCERA SA CANDIDATURE AU POSTE D'INFORMATION SUR LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ASSÉ.
- GABRIEL, EXÉCUTANT DE L'ASSÉ : IL FAIT UN PORTRAIT DE LA SITUATION NATIONNALE;
 - 1) ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES AYANT ÉTABLIE UNE DATE D'A.G (ASSEMBLÉE GÉNÉRALE) OU DE RÉFÉRENDUM DE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE : FACULTÉ ÉTUDIANTE DE SCIENCES HUMAINES DE L'UQAM

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 26 JANVIER 2005

(9 FÉVRIER), ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU CÉGEP DE DRUMMONDVILLE (15 FÉVRIER), ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL (16 FÉVRIER), ASSOCIATION ÉTUDIANTE FACULTAIRE DES ÉTUDIANTS EN LETTRES, LANGUES ET COMMUNICATIONS DE L'UQAM (15 FÉVRIER), ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU CÉGEP DE SHERBROOKE (17 FÉVRIER), ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU CÉGEP DE MAISON-NEUVE (22 FÉVRIER OU PREMIER MARS), ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU CÉGEP DE MONTMORENC (22 FÉVRIER)

- 2) ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES AYANT UN MANDAT DE PLANIFIER UNE A.G. OU UN RÉFÉRENDUM DE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE : ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU CÉGEP DE CHICOUTIMI (11 FÉVRIER), ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU CÉGEP DE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU (AU COURS DE LA SESSION), ASSOCIATION DU MODULE DE SCIENCE POLITIQUE DE L'UQAM (AVANT LA MI-SESSION).
- 3) ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES ENVISAGEANT LA GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE : AHUNTSIC, ALMA, BÉAUCE-APPALACHE, BOIS-DE-BOULOGNE, ÉDOUARD-MONPETIT, GRAMBY, LÉVIS-LAUZON, ROSEMONT, ROUYN, ST-FÉLICIEN, STE-FOY.

- SIMON VAN VLIET : RETOUR SUR LES REVENDICATIONS ADOPTÉES ANTÉRIEUREMENT :

- o SUR L'AIDE FINANCIÈRE ET LES FRAIS DE SCOLARITÉ : CONSIDÉRANT QUE L'ÉDUCATION DOIT ÊTRE UN DROIT ET NON UN PRIVILÈGE CONSIDÉRANT QUE LES DERNIÈRES RÉFORMES DE SYSTÈME DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANT-E-S (PRÊTS ET BOURSES) RÉSULTENT EN UNE AUGMENTATION CATASTROPHIQUE DE L'ENDETTEMENT ÉTUDIANT (40 MILLIONS DE DOLLARS DE DEMANDES DE BOURSES ÉTUDIANTES NON-SATISFAITES; 63 MILLIONS DE DOLLARS DE BOURSES TRANSFORMÉS EN PRÊTS, POUR UN TOTAL DE 103 MILLIONS DE DOLLARS DE HAUSSE DE L'ENDETTEMENT ÉTUDIANT) ;

L'AECSL SE POSITIONNE POUR LE RETRAIT DE LA DERNIÈRE RÉFORME DE L'AIDE FINANCIÈRES AUX ÉTUDES (AFE) ET CE, DANS L'OPTIQUE DE LA TRANSFORMATION DES PRÊTS EN BOURSES. L'AECSL SE POSITIONNE POUR L'ABOLITION DE LA CONTRIBUTION PARENTALE ET CONJOINT-E LORS DU CALCUL DU MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE;

L'AECSL EXIGE QUE LA POLITIQUE SUR LES FRAIS DE SCOLARITÉ DES ÉTUDIANT-E-S INTERNATIONNAUX SOIT RIGOREUSEMENT APPLIQUÉE; ET

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 26 JANVIER 2005

QU'EN CE SENS SOIENT CONDAMNÉES LES HAUSSES UNILATÉRALES
PÉPÉTÉES PAR LES UNIVERSITÉS MCGILL ET CONCORDIA.

○ SUR L'HABILITATION DES CÉGEPS

CONSIDÉRANT QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION S'EST ENGAGÉ DANS LA
VOIE DE LA DÉCENTRALISATION DU RÉSEAU COLLÉGIAL, ALLANT DANS LE
SENS DE L'HABILITATION DES CÉGEPS, C'EST-À-DIRE UN DIPLÔME
COLLÉGIAL PROPRE À CHAQUE INSTITUTION;

L'AECSL SE POSITIONNE POUR LE MAINTIEN DU RÉSEAU COLLÉGIAL AINSI
QU'UN RÉINVESTISSEMENT MASSIF DANS CELUI-CI.

L'AECSL PREND POSITION CONTRE L'HABILITATION DES CÉGEPS, C'EST-À-
DIRE CONTRE L'ÉMISSION DE DIPLÔMES LOCAUX;

L'AECSL PREND POSITION CONTRE LA DÉCENTRALISATION DANS LA
GESTION DES PROGRAMMES ET DE LA FORMATION GÉNÉRALE.

- CATHERINE DESLAURIERS, PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE : LES CONSÉQUENCES DE
LA GRÈVE; LES JOURNÉES DE GRÈVES SERONT REPRISES. ELLE DIT QUE FAIRE UNE
GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE ÇA VAUT LA PEINE ET LES ÉTUDIANT ONT LA
SYMPATHIE DES PROFESSEURS. À LA PROCHAINE ASSEMBLÉE DES PROFESSEURS IL Y
AURA UNE DEMANDE D'APPUI OFFICIELLE AUX ÉTUDIANTS. L'IMPLICATION DE TOUS
EST TRÈS IMPORTANTE ET ÇA VAUT LA PEINE DE S'IMPLIQUER. LES ÉTUDIANTS ONT
DU POIDS FACE AU GOUVERNEMENT. CITATION : "LES HOMMES AVANT L'ARGENT"
MICHEL CHARTRAND.

- COMMENT SE TENIR INFORMÉ EN CAS DE GRÈVE ? IL Y A DES AFFICHES, LE SITE
WEB, LE JOURNAL LA GACHETTE ET IL Y AURA DES A.G. AUX DEUX À TROIS JOURS
OÙ TOUTES LES INFORMATIONS PERTINENTES SERONT DISTRIBUÉES.

2.0 REVENDICATIONS

**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 26 JANVIER 2005**

PROPOSITION : QUE L'AECSL SE POSITIONNE EN FAVEUR DU RETRAIT DU PROGRAMME DE REMBOURSEMENT PROPORTIONNEL AU REVENU (RPR), CELUI-CI S'AVÉRANT ÊTRE UNE FAUSSE ALTERNATIVE AU FARDEAU DE L'ENDETTEMENT ÉTUDIANT; (AMENDEMENT); QUE L'AECSL SE POSITIONNE CONTRE LE FAIT QUE LES PRÉSENTES REVENDICATIONS SOIENT SATISFAITES AU PRIX D'UN DÉGEL DE SCOLARITÉ OU DE TOUT AUTRE COUPURE DANS LES PROGRAMMES SOCIAUX.

PROPOSÉ PAR : LE CONSEIL EXÉCUTIF

APPUYÉ PAR : JULIE PROVENCHEP.

AMENDEMENT : ÇA NE FAVORISE AUCUNEMENT L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES POST-SECONDAIRE

PROPOSÉ PAR : MICHEL MEJDI

APPUYÉ PAR : MARTINE BAUPRÉS

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, DONC INTÉGRÉ À LA PROPOSITION PRINCIPALE

RETOUR À LA PROPOSITION PRINCIPALE

QUESTION PRÉALABLE, ACCORDÉE À LA MAJORITÉ

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PROPOSITION : QUE L'AECSL SE POSITIONNE POUR LE RÉINVESTISSEMENT DE L'ARGENT DU PROGRAMME DE REMBOURSEMENT PROPORTIONNEL EN PROGRAMME DE BOURSE.

PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE CAMBRON-GOULET

APPUYÉ PAR : JULIEN LANDRY-MARTIENAU

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3.0 PLAN D'ACTION

PROPOSITION : QUE SOIT EXEMPTÉS DE CETTE GRÈVE LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS EN FORMATION CONTINUE, EN FRANCISATION AINSI QUE LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS EN AEC (ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES);

QUE LES PERSONNES AYANT À SUIVRE DES STAGES RELEVANT DE LEUR PROGRAMME D'ÉTUDE PUISSENT LES EFFECTUER;

QUE LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS INSCRITS AU PROGRAMMES DE TECHNIQUE D'INVENTAIRE ET DE RECHERCHE EN BIOLOGIE (TIRB) AIENT ACCÈS AUX LABORATOIRES AFIN DE POUVOIR NOURRIR LEURS ANIMAUX;

QUE LES LOCAUX SOIENT ACCESSIBLES À TOUTES AUTRES FINS QUE CELLES D'ENSEIGNEMENT OU D'ÉVALUATION.

(AMENDEMENT 1)

PROPOSÉ PAR : LE CONSEIL EXÉCUTIF

APPUYÉ PAR : ANNABELLE BROSSARD

AMENDEMENT 1: QUE LES ÉTUDIANTS AYANT PRIS DES ENGAGEMENTS EXTÉRIEURS À LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE PUISSENT LES CONSERVER.

PROPOSÉ PAR : GENEVIÈVE (LIBRAIRIE

APPUYÉ PAR : CLAUDINE MERCIER

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ, DONC INTÉGRÉ À LA PROPOSITION PRINCIPALE

RETOUR À LA PROPOSITION PRINCIPALE

AMENDEMENT 2 : QUE LES ÉPREUVES SYNTHÈSES DE TOUT LES PROGRAMMES
D'ARTS PUISSENT AVOIR LIEU

PROPOSÉ PAR : AMÉLIE LONGPRÉ

APPUYÉ PAR : MARIANNE THOMAS

QUESTION PRÉALABLE SUR L'AMENDEMENT 2, ACCORDÉE À LA MAJORITÉ

VOTE SUR L'AMENDEMENT 2

REJETÉ À LA MAJORITÉ

RETOUR SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE TELLE QU'AMENDÉE

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PROPOSITION PRIVILÉGIÉE : QU'IL Y AIT UNE PLÉNIÈRE DE 30 MINUTES SUR LA
GRÈVE.

PROPOSÉ PAR : JÉRÔME CHARAOUI

APPUYÉ PAR : MARIE-ÈVE ALLARD

*** JEAN-PHILIPPE THUOT ANNONCE QU'ON EST EN GRÈVE POUR L'APRÈS-MIDI***

AMENDEMENT : QU'IL Y AIT UNE LIMITE DE TEMPS À 2 MINUTES PAR
PERSONNES

PROPOSÉ PAR : CATHERINE BOISVERT

APPUYÉ PAR : MARIE-ÈVE LEMAY

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

RETOUR SUR LA PROPOSITION PRIVILÉGIÉE

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ TELLE QU'AMENDÉE

*****LA PLÉNIÈRE DÉBUTE À 12 :55*****

PROPOSITION PRIVILÉGIÉE : QU'ON AIT 30 MINUTES SUPPLÉMENTAIRES POUR
PARLER

PROPOSÉ PAR : ÈVE LÉGER

APPUYÉ PAR : PHILIPPE SIMON

REJETÉE À LA MAJORITÉ

PROPOSITION PRIVILÉGIÉE : QU'ON AIT 20 MINUTES SUPPLÉMENTAIRES POUR
PARLER

PROPOSÉ PAR : JEAN-MATHIEU GAREAU

APPUYÉ PAR : AMÉLIE LONGPRÉ

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

*****LA SECONDE PLÉNIÈRE DÉBUTE À 13 : 35*****

PROPOSITION PRIVILÉGIÉE : QUE LES HUIT DERNIÈRES PERSONNES EN FILE PUISSENT PARLER.

PROPOSÉ PAR : JEAN-FRANÇOIS CHARBONNEAU

APPUYÉ PAR : MARIE-ÈVE ALLARD

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

*****DÉLIBÉRANTE*****

PROPOSITION : QUE L'A.G. DONNE LE MANDAT AU CONSEIL EXÉCUTIF DE DÉCLENCHER LA GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE DANS LA SEMAINE SUIVANT L'ATTEINTE DU PLANCHER DE SEPT ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES AVEC MANDATS DE GRÈVE ET DE CONVOQUER UNE A.G. DE LA GRÈVE.

PROPOSÉ PAR : JEAN-PHILIPPE MARCHAND

APPUYÉ PAR : CAMILLE CROSMAN

PROPOSITION PRIVILÉGIÉE : QU'UN SCRUTIN SECRET SE TIENNE DANS 20 MINUTES SUR LA QUESTION DU DÉCLENCHEMENT DE LA GRÈVE, LE TEMPS D'EXPLIQUER LA PROCÉDURE DE VOTE ET DE RECRUTER LES VOLONTAIRES POUR LE SCRUTIN; QU'IL Y AIT 5 TABLES DE SCRUTIN DANS LA SALLE ÉMILE-LEGAUT (LETTRES A À L) ET 5 AUTRES TABLES DANS LA GRANDE SALLE (LETTRES M À Z) ET QU'À CHAQUE TABLE IL Y AIT UNE PERSONNE POUR ET UNE PERSONNE CONTRE.

PROPOSÉ PAR : LE CONSEIL EXÉCUTIF

APPUYÉ PAR : CATHERINE PILOT

QUESTION PRÉALABLE SUR LA PROPOSITION PRIVILÉGIÉE, ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

VOTE SUR LA PROPOSITION PRIVILÉGIÉE

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

*****SCRUTIN SECRET ET DÉPOUILLEMENT DES VOTES*****

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE

POUR : 466

CONTRE : 251

ABSTENTION : 8

REJET : 13

LA PROPOSITION EST DONC ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PROPOSITION : QUE SOIT ORGANISÉ UN COMITÉ D'ORGANISATION DE LA GRÈVE OUVERT À TOUTES ET À TOUS AFIN DE PROPOSER DES ACTIVITÉS ET DES MOYENS DE PRESSIONS À ENVISAGER LORS DE L'A.G. D'ORGANISATION DE LA GRÈVE.

PROPOSÉ PAR : LE CONSEIL EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 26 JANVIER 2005

APPUYÉ PAR : SARAH FUCHS
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

PROPOSITION : QU'UNE SÉANCE D'INFORMATIONS SE TIENNE DANS LA GRANDE SALLE LA SEMAINE PROCHAINE AVEC UN KIOSQUE ET DES TRACTS AFIN D'INFORMER LES ÉLÈVES SUR LE VOTE DE GRÈVE.

PROPOSÉ PAR : MYRIAM LAQUÈRE
APPUYÉ PAR : AMÉLIE LONGPRÉ
ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

4.0 ASSÉ

PROPOSITION : QUE L'AECSL SE POSITIONNE EN FAVEUR DE LA CRÉATION D'UNE COALITION AU SEIN DE L'ASSÉ AFIN D'ACCORDER UN DROIT DE VOTE AUX ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES NON-MEMBRES AYANT OBTENU UN MANDAT DE GRÈVE ET AYANT ADOPTÉ AU MINIMUM UNE DES REVENDICATIONS DE L'ULTIMATUM DE L'ASSÉ.

PROPOSÉ PAR : JEAN-PHILIPPE THUOT
APPUYÉ PAR : DOMINIQUE TAILLON
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

PROPOSITION : QUE L'AECSL DÉLÈGUE GEOFFROY RENAUD, NATALIA SARASIN ET JEAN-PHILIPPE THUOT AU CONGRÈS DE L'ASSÉ QUI SE TIENDRA LES 29 ET 30 JANVIER PROCHAINS ICI-MÊME AU CÉGEP.

PROPOSÉ PAR : LE CONSEIL EXÉCUTIF
APPUYÉ PAR : MARTINE BAUDOUY
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

PROPOSITION PRIVILÉGIÉE : QUE SOPHIE SCHOEN AIT LE DROIT DE PAROLE

PROPOSÉ PAR : ROSALIE BEAUCHAMP
APPUYÉ PAR : VALÉRIE BERTRAND
ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

5.0 LEVÉE

PROPOSITION : QUE CE SOIT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PROPOSÉ PAR : MATHIEU COUSINEAU
APPUYÉ PAR : MARIE-ÈVE DUPUIS
ADOPTÉ À LA MAJORITÉ


ANIMATRICE, BLANDINE FUCHS


SÉCRÉTAIRE, KARINE FAUCHER-LAJOIE

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 26 JANVIER 2005


ANIMATEUR ADJOINT, SIMON VAN VLIET


SECRÉTAIRE ADJOINTE, LISANNE BOUCHARD


CONSEILLÈRE, ANNIÏK LALANCETTE